



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 28
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 7
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 24.048/DE

OBJET : DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT AUPRES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE RELATIF A L'ENGAGEMENT DE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE PAR LA COMMUNE DE BRUNOY

SEANCE DU 25/06/2024

LE MARDI VINGT-CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H06, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT,
Madame Nathalie MAGNIN, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Madame Evelyne BERTELLI,
Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Monsieur Serafino SERRAVALLE, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Arnaud DEGEN, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Jean FIORESE a donné pouvoir à Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Nouridine SEDRATI a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Madame Claudine ROSSIGNOL,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,
Madame Agnès BONAFOUS a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEGEN

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT AUPRES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE RELATIF A L'ENGAGEMENT DE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE PAR LA COMMUNE DE BRUNOY

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code du service national,

VU la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique,

VU le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique,

CONSIDERANT l'ouverture de l'Espace France Services au sein de la Ville de Brunoy,

CONSIDERANT que l'accueil d'un jeune dans le cadre du service civique volontaire permettra à la collectivité de lui proposer un nouveau cadre d'engagement, dans lequel il pourra gagner en confiance, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à son propre avenir, tant citoyen que professionnel, tout en poursuivant une mission d'intérêt général,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT AUPRES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE RELATIF A L'ENGAGEMENT DE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE PAR LA COMMUNE DE BRUNOY

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande d'agrément auprès de l'Agence du Service Civique pour engager un jeune dans le cadre des missions validées par ladite agence et à signer tous les documents y afférents.

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses d'accueil des jeunes sont prises en charge par l'État à hauteur de 82% et que la Commune assurera les dépenses liées à la formation et à l'accompagnement du jeune volontaire, qui sont inscrites au budget de la Commune.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT AUPRES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE RELATIF
A L'ENGAGEMENT DE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE PAR LA COMMUNE DE BRUNOY

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 26/06/2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Acte publié sur le site de la Ville le : 27/06/2024 .

Nicolas DOHIN

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.048/DE

Objet de l'acte : DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT AUPRES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE RELATIF A L'ENGAGEMENT DE VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE PAR LA COMMUNE DE BRUNOY

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique / 4 - Autres categories de personnels

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240625-BRU_DE_23786_1-DE

Date de l'acte : 25/06/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_23786_1

Date de réception en Préfecture : 27 juin 2024